

# PRÉAVIS N° 2023/107

## AU CONSEIL COMMUNAL

### **Optimisation du logiciel cse.kibe pour l'accueil de jour des enfants**

Demande d'un crédit d'investissement de  
CHF 93'306.— TTC

**Déléguée municipale : Mme Stéphanie Schmutz**

**1<sup>re</sup> séance de la commission**

Date	Lundi 10 juillet 2023 à 19h00
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférence N° 1

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

## **I. Introduction**

---

Le réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants a été instauré à la suite de l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Il est composé de 20 structures d'accueil collectif et d'une structure de coordination de l'accueil familial de jour pour le réseau de Nyon et celui d'Asse et Boiron. Le réseau gère actuellement 1'270 places en accueil collectif et 382 places de garde en milieu familial, soit un total de 1'652 places d'accueil.

Le réseau nyonnais d'accueil de jour utilise le logiciel cse.kibe pour toute la gestion centralisée de la liste d'attente dont l'accès pour les parents par le biais d'un portail, ainsi que tous les dossiers et contrats des enfants pour toutes les structures du réseau auprès du Service de la cohésion sociale (SCS). Cela permet d'avoir une vue d'ensemble des demandes afin de pouvoir proposer des places de garde, de répondre aux exigences de statistiques du canton et de calculer les revenus des familles dont dépend l'application du tarif uniformisé. Le logiciel est aussi utilisé pour toute la gestion de la saisie des heures de garde par les accueillant-e-s en milieu familial (AMF).

Le SCS met ainsi à disposition des structures d'accueil une solution informatique qui permet de gérer les enfants inscrit-e-s aux différents groupes d'accueil et de calculer les tarifs selon les barèmes, puis d'établir les contrats de placement. Il permet également de gérer les statistiques de placement, les places disponibles et de disposer d'une visualisation de l'historique des avenants aux contrats.

Afin de pouvoir avoir une gestion plus efficiente, il devient nécessaire d'avoir une utilisation optimale de cet outil informatique avec des améliorations pour l'ensemble des acteur-ric-e-s (commune, administrations, structures d'accueil, parents, AMF).

Pour information, le canton compte 32 réseaux reconnus par la FAJE, dont une vingtaine utilise le logiciel cse.kibe.

La Faîtière des Réseaux d'Accueil de Jour des Enfants (FRAJE) au niveau cantonal réfléchit à ce que les réseaux utilisant les mêmes logiciels puissent négocier à terme des mutualisations des développements. Pour objet du présent préavis, la plupart des réseaux ont déjà actualisé leur programme ; c'est donc Nyon qui se met aujourd'hui à niveau.

## **2. Description du projet**

---

### **2.1 Situation actuelle**

Depuis 2012, le SCS utilise le logiciel cse.kibe pour la gestion de tou-te-s les enfants ayant un contrat de garde ou en liste d'attente auprès du service ou des structures partenaires. Celui-là permet au réseau de faire face aux exigences suivantes :

- gestion administrative des structures d'accueil : gestion des enfants et des parents, de la liste d'attente, des placements, de la facturation ;
- traitement par le même logiciel de tous les types d'accueil concernés : collectif et familial, para- et préscolaire, devoirs surveillés, centres aérés et, prochainement, les camps de vacances scolaires ;
- statistiques possibles à tous les niveaux : structures d'accueil, associations, fondations, Commune et canton ;

- possibilité de travailler à partir de n'importe quel ordinateur ayant accès à internet, depuis la maison ou le bureau ;
- gestion des heures de garde pour l'accueil familial de jour (via le logiciel kibe.rpi : solution web qui permet aux AMF de saisir directement les présences, repas et autres éléments utiles sur kibe via une interface simplifiée).

Depuis 2018, les parents, quant à eux, utilisent l'extension kibe.portail, un portail web leur permettant :

- l'inscription de leur(s) enfant(s) en ligne au sein du réseau nyonnais d'accueil de jour ;
- l'indication de leur besoin de placement ;
- la gestion de leurs données personnelles et celles de leur(s) enfant(s) déjà inscrit-e(-s).

Ces informations sont ensuite gérées et intégrées dans le cse.kibe par le SCS qui a ainsi une vue d'ensemble de toutes les demandes.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, le réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants a géré 2'801 enfants comme suit :

Accueil collectif pré et parascolaire	1526
AMF de Nyon et Asse-Boiron	382
Devoirs surveillés	145
Centre aéré des Allévays	441
Liste d'attente préscolaire restant	232
Liste d'attente parascolaire restant	75
	<b>2'801</b>

En 2022, l'utilisation de ce logiciel par notre Ville a dénombré plus de 2'500 utilisateur-riche-s actifs-ves et plus de 2'000 parents inscrit-e-s sur le portail. Plus de 30'000 actions par jour ont été recensées sur les deux premiers mois de l'année 2023, avec en moyenne 1'950 factures mensuelles et plus de 4'300 contrats de garde actifs.

Avec l'émergence et le développement de nouveaux quartiers, la population nyonnaise va augmenter ces prochaines années, et impacter directement le nombre d'enfants à gérer au sein du réseau.

Il est aussi important de préciser que bon nombre de parents rencontrent des difficultés à l'utilisation de ce logiciel. Les améliorations prévues par ce présent préavis permettront d'apporter un meilleur confort pour les utilisateur-riche-s.

## **2.2 Solution proposée**

Afin de gagner en efficacité, la solution serait d'optimiser et d'automatiser au maximum les traitements, ce qui serait bénéfique autant pour les équipes du réseau et les structures collectives et familiales que pour les parents. Ces optimisations sont :

- le suivi des contrats et signature électronique des parents : en remplacement des impressions, des signatures à faire sur tous les contrats, puis des envois des contrats en format papier, par courrier postal, dont un des originaux dûment signé doit être retourné au SCS et/ou aux structures du réseau par les parents. En 2022, plus de 2'300 contrats ont été établis par le SCS en double exemplaire pour signature, ceci dans le but de répondre aux exigences juridiques dans le domaine de la contractualisation ;

- la validation directe de la fiche personnelle de l'enfant : validation par les parents annuellement sans devoir remplir à nouveau tout le document pour les enfants en parascolaire, s'il n'y a pas de changement à effectuer. Accessible par les responsables de site et les équipes éducatives directement sur le dossier de l'enfant, en remplacement d'envoi par mail avec retour dans les structures chaque année ;
- le résumé des revenus des parents : directement accessible aux parents, en remplacement d'envoi de mails explicatifs aux parents demandeur-euse-s ;
- l'attestation de frais de garde : directement accessible à tous les parents, en remplacement des envois ;
- les factures : liste des factures éditées visibles par les parents ;
- la réinscription directement pour la prochaine année scolaire : optimisation de cette étape avec plus d'aide dans le portail pour cette démarche, dont un mode d'emploi annexé, et des indications si la démarche d'inscription dans le portail n'est pas terminée ;
- les demandes de dépannages : en remplacement des formulaires papier à remplir et à renvoyer au sein de la structure. Après contrôle et validation des responsables, ces demandes sont directement transférées dans cse.kibe sans saisies manuelles, ce qui permet de gagner du temps et d'éviter des erreurs ;
- l'enregistrement des besoins de garde pour le mois suivant : meilleure gestion pour les structures gérant les placements irréguliers ;
- annonces d'absences telles que, vacances, accidents, etc : toujours en lien avec l'enfant sur le système en remplacement des feuilles volantes ou des mails ;
- conservation de l'historique des données : important pour le suivi de l'enfant tout au long de son parcours dans le réseau.

Afin de gagner en sécurité dans la gestion des enfants dans les structures :

- l'enregistrement des arrivées et départs des enfants à l'aide d'une tablette ou d'un smartphone relié à la base de données centrale. Une alarme prévient si l'enfant n'est pas arrivé-e dans les 15 minutes suivant l'heure d'arrivée fixée avec les parents, en remplacement des listes sur papier, des fichiers Excel et autres tableaux ;
- le contrôle des personnes venant chercher l'enfant : permet de vérifier directement sur la tablette ou le smartphone l'autorisation de la personne venant chercher l'enfant ;
- l'accès direct aux coordonnées des parents : en remplacement des différents tableaux papier ;
- la saisie d'alarme pour l'administration de médicaments : rappel, par le biais d'alarme, de la prise de médicament de l'enfant, en remplacement des papier ou informations écrites manuellement ;
- l'affichage des allergies et de la feuille d'urgence au sein du groupe d'accueil directement sur la tablette ou le smartphone : en remplacement des feuilles volantes.

### **2.3 Sécurité informatique**

Le logiciel cse.kibe respecte les hauts standards actuels en termes de protection des données et de sécurité.

- Ce logiciel est disponible en ligne avec un niveau de sécurité identique aux solutions « e-banking ». Une double authentification des utilisateur-riche-s est nécessaire pour accéder au logiciel cse.kibe.
- Les actions effectuées sur cse.kibe sont tracées et vérifiables en cas de problème ou de litige.

- Avec son contrat d'engagement, chaque employé-e CSE signe une clause de confidentialité sur l'ensemble des informations liées à l'ensemble des projets qu'il traite.
- Plusieurs niveaux d'accès aux données sont disponibles dans cse.kibe et paramétrables selon les besoins de leurs client-e-s: ces paramétrages vont du plus permissif (données partagées pour les petits organismes) au plus sécurisé (données personnelles protégées par défaut et visibles uniquement selon les droits d'accès, utilisé pour de plus grands comptes, conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD)).
- Des audits réguliers sont réalisés.
- Du personnel spécialiste dans la sécurité est engagé et fait, entre autres, des contrôles et des tests d'intrusion sur l'application.
- Une certification en sécurité pour cse.kibe est en cours sur 2023. Il s'agit de « CyberSeal »<sup>1</sup>. Ce certificat sera renouvelé régulièrement. Ce processus impliquera des audits réguliers de l'application.
- L'ensemble des données (bases de données, applications et backups) est stocké exclusivement en Suisse. De même le 100% du développement est effectué en Suisse dans l'entreprise CSE IT Solutions SA, à Aarberg (canton de Berne).

En complément à ces points, un travail d'adaptation est planifié pour 2023 afin d'être 100% conforme à l'ensemble de la nouvelle loi sur la protection des données (nLPD), notamment les points suivants :

- avertissement des utilisateur-riche-s (portail et administration) de l'utilisation de leurs données via un message à l'ouverture de l'application (cookies, applications tierces) ;
- possibilité d'anonymiser les données d'une famille afin de respecter le « droit à l'oubli » sur demande d'un-e client-e et/ou selon une règle automatique ;
- possibilité d'exporter l'ensemble des données d'un parent afin de garantir la « portabilité des données » des client-e-s ;
- mise en place d'une charte CSE / cse.kibe sur la protection des données, respectant la nLPD.

### **3. Incidences financières**

---

#### **3.1 Coûts de l'investissement**

L'acquisition des modules et optimisation du système s'élève à CHF 93'306.— TTC incluant CHF 25'000.— pour 50 licences, payables une fois, pour tous les groupes et à répartir sur les 20 structures d'accueil collectif préscolaires et parascolaires. Il est à relever qu'il y aura une économie d'environ CHF 4'000.— par an pour les frais d'envoi postal.

#### **3.2 Coût annuel de fonctionnement**

Les coûts annuels de maintenance s'élèveront à CHF 5'367.— TTC et seront imputés sur le compte N° 190.3157.00 - *Entretien matériel et logiciel informatique.*

---

<sup>1</sup> <https://www.digitalsecurityswitzerland.ch/fr/cyberseal>

## **4. Aspects du développement durable**

---

### **4.1 Dimension économique**

Cette optimisation du logiciel permettra à la Ville de Nyon de rendre plus efficient le travail administratif et sera un gain de temps dans les tâches quotidiennes.

Une économie en termes de coûts d'impression et d'envois de documents en papier, ainsi qu'en timbre-poste sera réellement bénéfique.

### **4.2 Dimension sociale et participative**

La majorité des parents utilisent les systèmes informatiques et il devient nécessaire de bénéficier d'un maximum de documents utiles sur le portail, accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cela améliorera l'utilisation du logiciel pour les familles, dont le degré de satisfaction ne pourra qu'être augmenté.

### **4.3 Dimension environnementale**

Ne plus utiliser du papier pour une grande quantité de document est en lien avec la politique environnementale de la Ville de Nyon. Un maximum de documents seront ainsi intégrés et accessibles directement sur la plateforme informatique.

## **5. Conclusion**

---

L'outil informatique cse.kibe a réellement besoin d'être optimisé et ses capacités mieux utilisées au vu du nombre actuel et futur d'enfants pris en charge dans la gestion par le SCS. Le logiciel ainsi amélioré permettra de mieux répondre de manière stable et efficace aux besoins de la gestion administrative du SCS et des structures d'accueil, ainsi qu'être plus utile et répondre aux besoins des parents.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis N° 2023/107 intitulé « Optimisation du logiciel cse.kibe pour l'accueil de jour des enfants - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 93'306.— TTC »

**ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 93'306.— TTC pour financer l'optimisation du logiciel cse.kibe pour l'accueil de jour des enfants ;
2. de porter le montant de CHF 93'306.— en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 5 ans ;
3. d'accepter la prise en charge de la maintenance à hauteur de CHF 5'367.— TTC par an sur le compte N° 190.3157.00 - *Entretien matériel et logiciel informatique* pour les années 2023 et suivantes.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2023 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

## **Annexe**

---

- Fiche d'investissement

**FICHE D'INVESTISSEMENT**

**PREAVIS No. 2023/107**

**Optimisation du logiciel cse.kibe**

**Date: Nyon le 06.06.2023**

**Demande d'un crédit d'investissement de CHF 93'306.- TTC**

<b>Situation des préavis au 06.06.2023</b>	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total des préavis votés par le Conseil communal	13 472 665	5 252 306	30 968 925	35 018 470	25 990 523	14 306 467

<b>Situation des emprunts au 06.06.2023</b>	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Plafond d'emprunt selon préavis N°2021/15	360 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000	380 000 000	380 000 000
Emprunts au 1er janvier	263 000 000	289 000 000	297 500 000	291 300 000	284 928 000	298 156 000
Evolution des emprunts durant la période +/-	26 000 000	8 500 000	-6 200 000	-6 372 000	13 228 000	-500 000
Emprunts fin période/date du jour	289 000 000	297 500 000	291 300 000	284 928 000	298 156 000	297 656 000

<b>Cautionnements et garanties</b>	
Plafond (préavis N°2021/15)	30 000 000
Caution activée	-11 603 600
Caution demandée	0
Disponible	18 396 400

<b>Dépenses et recettes d'investissement</b>	CHF	<b>Estimation des dépenses d'investissements nets</b>					
		2023	2024	2025	2026	2027	2023-2027
<b>Descriptif/Libellé</b>							
Acquisition de modules et optimisation du système	93 306	93 306	0	0	0	0	93 306
<b>Total de l'investissement</b>	<b>93 306</b>	<b>93 306</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>93 306</b>

<b>Estimation amort. + entretien</b>		
Durée ans	Montant Amortiss./an	Entretien annuel
5	18 661	
<b>Total</b>	<b>18 661</b>	

<b>Financement du préavis</b>	
	CHF
<b>Budget de fonctionnement:</b>	
Trésorerie courante	
<b>Investissement:</b>	
Emprunts	93 306
<b>Total des besoins en financement</b>	

<b>Coûts d'exploitation</b>	Libellé / années	<b>Estimation des coûts d'exploitation</b>					
		2023	2024	2025	2026	2027	2023-2027
<b>Coût total d'exploitation</b>		<b>3 208</b>	<b>25 894</b>	<b>25 894</b>	<b>25 894</b>	<b>25 894</b>	<b>106 785</b>
Intérêts en %	2,00%	1 866	1 866	1 866	1 866	1 866	9 331
Maintenance informatique		1 342	5 367	5 367	5 367	5 367	22 810
Amortissements		0	18 661	18 661	18 661	18 661	74 645
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes</b>		<b>1 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>17 000</b>
Diminution des frais postaux		1 000	4 000	4 000	4 000	4 000	17 000
<b>Coûts nets d'exploitation</b>		<b>2 208</b>	<b>21 894</b>	<b>21 894</b>	<b>21 894</b>	<b>21 894</b>	<b>89 785</b>